



## Guerre en Ukraine et présence du groupe en Russie

Depuis le jeudi 24 février à 5h30 du matin, Vladimir Poutine a ordonné à ses armées une invasion de l'Ukraine, que les peuples russes comme ukrainiens, dans leur immense majorité, n'imaginaient pas possible, ni ne voulaient d'aucune manière.

Le risque de déclenchement d'une guerre mondiale est réel. Il nous commande de prendre le temps de l'analyse. Il nous commande aussi le calme, la retenue, la décence, le respect et l'humilité dans le commentaire que nous faisons de la situation.

Dans une telle situation, la solidarité de la CGT va d'abord en direction des populations civiles victimes de la guerre en Ukraine. La condamnation de la CGT doit quant à elle frapper avant tout l'agresseur, en l'espèce Vladimir Poutine, qui assume devant l'histoire la responsabilité d'avoir réinvité la guerre à grande échelle et la mort sur le continent européen, après les conflits de Tchétchénie, de Yougoslavie et de Géorgie.

Notre camp, est celui de la paix. Mais pour retrouver la paix, il faut avec certitude que la liberté trouve enfin son chemin en Russie.

Notre pacifisme, celui qui plonge ses racines dans la conférence de Zimmerwald en 1915, réactualisé par le refus du « campisme », revient à rejeter ce jeu des alliances qui entraînent les peuples dans les conflits mondiaux au profit des bourgeoisies ou des aristocraties qui les gouvernent. Mais notre pacifisme sait faire la différence en fonction de la nature des dangers d'escalade encourus et des impératifs liés à la résistance des peuples pour défendre leur droit à l'autodétermination. De la Commune de Paris à la guerre du Vietnam en passant par la guerre d'Espagne ou la résistance, notre histoire est aussi celle d'un soutien aux peuples en lutte pour la défense de leurs droits et libertés face à l'oppression ou à l'agression.

### **Et en ce qui concerne plus particulièrement Leroy Merlin et le groupe ADEO?**

Depuis plusieurs jours - et plus particulièrement depuis le lancement d'une pétition de la part des salariés de Leroy Merlin Ukraine demandant à l'enseigne de quitter la Russie -, les grands médias nationaux nous sollicitent abondamment avec une question récurrente : Leroy Merlin doit-il se retirer/fermer ses magasins en Russie?

Difficile et délicate question. Les images quotidiennes et l'émotion qu'elles suscitent nous poussent à répondre par l'affirmative. Cette position, au-delà du symbole, pourrait s'inscrire dans le cadre d'un accompagnement aux sanctions économiques prononcées à l'égard de la Russie. La France est le premier employeur étranger en Russie et le groupe Mulliez en prend une part importante.

Cependant, penser que Leroy Merlin finance indirectement les missiles russes de Poutine est un raccourci illusoire et il convient de prendre du recul sur la situation.

Leroy Merlin à l'instar d'autres enseignes étrangères a tissé un réseau de fournisseurs sur place et de production destinée à la consommation locale (80% de la fabrication ou de l'assemblage est local). L'enseigne est donc très autonome dans le pays et une décision de retrait du groupe pourrait entraîner des décisions du gouvernement russe telles qu'une nationalisation ; ce qui détournerait l'impact économique pour le gouvernement.

Leroy Merlin Russie c'est aussi 46500 salariés et 116 magasins (2ème employeur étranger en Russie). Faire le choix d'une fermeture des magasins c'est nier la réalité de ces dizaines de milliers de personnes et de leurs familles dont la vie dépend de cet emploi et qui ne portent pas de responsabilité dans ce conflit engagé par leur gouvernement.

En tant qu'organisation syndicale, notre priorité est la santé et la sécurité des salariés, de tous pays. Nous en appelons à la désescalade des violences militaires, à toute forme de soutien au peuple ukrainien et à leur accueil sans condition sur notre territoire et celui de nos voisins. La CGT travaille actuellement avec d'autres organisations syndicales sur l'idée d'un convoi syndical (sur le modèle du convoi syndical pour la Tchétchénie que nous avons soutenu dans les années 90) pour l'Ukraine afin de témoigner la solidarité des travailleuses et travailleurs de France à la population Ukrainienne en envoyant sur place produits de première nécessité et matériel de soin aux blessés.

*Pour la CGT Leroy Merlin,*  
**Romain Coussin - Délégué syndical central**

